



## Litige lave-vaisselle en panne au bout de 5 mois

Par mane renee, le 04/02/2017 à 16:47

le 12 décembre 2016 je suis tombé en panne de lave-vaisselle de la marque SHARP. celui a été acheté neuf le 18 juillet 2016. le technicien d'où je l'ai acheté (chez GITEM à Toucy 89) est venu voir et m'a dit qu'il ne pouvait rien faire car celui-ci est sous garantie. J'ai dû appeler moi même la marque SHARP. Un technicien de chez eux est venu 10 jours après et a constaté qu'il fallait changer une pièce. Après un appel téléphonique à la marque, (au bout de 12 jours) on m'a répondu qu'il ne trouvaient pas la référence de cette pièce. Je me suis donc retourné vers le vendeur qui m'a dit qu'il s'en occupait. J'ai téléphoné 6 fois au vendeur pour avoir des nouvelles, lui demandant de reprendre mon lave-vaisselle et de m'en donner un autre. Le vendredi 2 février, celui-ci m'a répondu qu'il allait m'apporter un autre lave-vaisselle. C'est un lave-vaisselle d'occasion qu'il me "prête" en attendant de faire réparer le mien. Mon lave-vaisselle n'ayant que 5 mois et en attente de réparation, est-ce normal que je ne puisse pas en obtenir un autre ??? en vous remerciant de votre réponse